



Ci-dessus de gauche à droite : Ripisylve de l'étang d'Ambléon (Ain), Sanguisorbe, Estuaire de l'Ostriconi (Corse) (Photos : Olivier Cizel). Ci-dessous, à droite : Libellule Crocothemis Erythraea (Photo : D. Cohez, Tour du Valat), Roselières (Photo : Sylvie Arques, Tour du Valat). Ci-dessous : Etang Vic (Photo : Sylvie Arques, Tour du Valat).

Protection et gestion des espaces humides et aquatiques. Guide juridique

Ce guide s'adresse aux personnes qui souhaitent avoir des informations dans le domaine du droit applicable aux zones humides.

Juristes, mais également techniciens, ingénieurs, chargés de missions, cabinets d'audits et élus pourront trouver de quoi satisfaire leurs interrogations, cet ouvrage se voulant tout à la fois synthétique et d'un maniement facile.

Les développements sont découpés en chapitres selon l'objet de chaque type d'instrument (administratif, réglementaire, contractuel, de planification, fiscal...). Plus de 500 textes sont ainsi commentés et analysés et complétés par de nombreux arrêts de jurisprudence. Une attention particulière a été apportée à l'actualité récente jusqu'à décembre 2009.

Au delà de la stricte analyse des textes, le guide comprend en outre des focus permettant de faire des zoom sur des points précis, que ce soit par exemple pour présenter un bilan du contentieux ou des statistiques sur l'utilisation de tel ou tel instrument.

Des remarques utiles au lecteur sont indiquées pour préciser des points délicats.

Le guide comporte aussi des références bibliographiques et des renvois à des sites Internet.

Il est illustré par des schémas, tableaux et cartes et de nombreuses photographies.

Une table des matières et des renvois interactifs tout au long du texte permettent de naviguer aisément dans l'ouvrage.



L'auteur, Olivier Cizel, juriste de formation (DEA de droit de l'environnement) est spécialisé dans le droit des zones humides depuis une quinzaine d'années. Il participe régulièrement à de nombreux travaux dans ce domaine, que ce soit en tant que formateur, intervenant à des conférences, ou en tant qu'auteur de publications.

A ce dernier titre, il participe notamment aux travaux du groupe d'experts Zones humides et collabore à la revue Zones humides infos. Il est également l'auteur de lettres d'actualité sur les zones humides mises en ligne sur le site Internet de l'IFEN.

Il travaille actuellement comme journaliste aux Code et Dictionnaire permanents Environnement et nuisances, édités par les Editions législatives.

Ce travail a été réalisé par le Groupe d'Histoire des zones humides (GHZH), piloté par le Pôle relais lagunes méditerranéennes et coordonné par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Il constitue la version mise à jour et refondue d'un guide paru en septembre 2006. Le pôle relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans le cadre du Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH). Coordonné par la Tour du Valat, le Pôle s'appuie sur le Conservatoire des espaces naturels de Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse. Centre de ressources, outil permettant de catalyser les initiatives territoriales, le Pôle est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative.

Pour plus d'informations, consulter les sites Internet suivants :

- Pôle relais Lagunes : <http://www.pole-lagunes.org>
- Agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse : <http://www.eaurmc.fr>
- Groupe d'Histoire des zones humides : <http://ghzh.free.fr>